

Editorial en dix variations

Abdellatif Chaouite
Rédacteur en Chef

1 - Il y a dix ans *Ecarts d'Identité* a pris la relève, au sein des activités de l'ADATE d'une publication précédente qui s'intitulait *Les Autres*. Ce nouveau départ déplaçait volontairement le regard, porté jusque-là sur les Autres, vers une analyse plus dynamique des rapports sociaux entre les uns et les autres. Ainsi, traduisions-nous l'idée émergente de l'intégration en un champ de questionnements critiques sur les mutations profondes que connaissait la société.

2 - Au niveau national, la fin des années 80 fut riche en événements dans le champ de l'immigration. Elle avait révélé entre autres au grand jour, et à l'heure même où l'intégration s'est affichée comme objectif politique prioritaire (mise en place du Haut Conseil à l'Intégration en 1989), deux tendances qui travaillaient souterrainement jusque-là les rapports et les identités des uns et des autres : le succès du Front National à l'élection de Dreux d'une part et l'« affaire du foulard » d'autre part. Ces deux événements ont « fait symptôme » aux extrêmes de ce qui couvait au cœur de la réalité sociale sans pour autant rencontrer réellement une écoute adéquate : des frustrations et des déceptions accumulées sur le plan social et une vision ethnocentriste de l'intégration sur le plan citoyen. Alors que la question s'ouvrait, béante, d'une égalité citoyenne réelle de tous ceux qui « font France », la culture politico-institutionnelle restait souvent campée dans la métaphysique d'un modèle formel, reflétant d'abord une vision finaliste de l'histoire de France - construite après-coup - assignant l'allochtone à des manques et déficits d'intégration. Réduite ainsi à une sorte de « dette du minoritaire », l'intégration s'était muée en une injonction à effets paradoxaux transformant les acteurs dans ce champ en véritables Sisyphes.

3 - En 1991, au niveau européen cette fois-ci, les accords de Schengen réalisent le laboratoire pour l'Acte Unique européen et traduisent une « rupture » politico-juridique dans la définition du statut de l'étranger (entre communautaires et non-communautaires). En 1992, le traité de Maastricht fait de la liberté de circulation, d'installation et de travail l'un des attributs

essentiels de la « citoyenneté européenne »... Cependant, ce qui semble avoir guidé les politiques de l'immigration en tant que telles et alors même que l'Europe est devenue durant ces années un « continent d'immigration » (C. De Wenden), c'est surtout l'obsession des contrôles des flux et la restriction du droit d'asile, fabriques performantes de « clandestins »...

Ces redéfinitions des statuts furent pourtant et également des redéfinitions des identités et des types de rapports entre groupes sociaux... L'élaboration d'identités dites ethniques ou minoritaires, issues de l'immigration classique du travail comme de l'immigration diasporique d'aujourd'hui en fait partie. La vision manichéenne universalisme/communautarisme dominante masque souvent les rapports d'inégalité socio-politique qui est sans doute le vrai moteur de la constitution de ces stratégies identitaires, tout à fait secondes par rapport aux cultures d'origine authentiques. Les pratiques discriminatoires par contre et le mépris dont continuent de faire l'objet certains immigrés et leurs descendants reconduisent de part et d'autre un classement ethnicisant des rapports sociaux...

4 - Plus globalement, l'ère de la « globalisation » économique était largement ouverte, transformant par différents biais les économies locales, accélérant les dynamiques migratoires et diasporiques et, de ce fait même, bouleversant les logiques anciennes des frontières culturelles et des appartenances...

De nouvelles définitions et de nouvelles expérimentations du vécu identitaire et citoyen surgissent, de nouvelles valeurs voient le jour (le multiculturalisme), les droits des « minorités » s'affirment et leurs luttes intègrent, parfois de manière centrale, la dynamique des mouvements sociaux, les luttes contre les discriminations se réactualisent...

5 - La décennie avait donc débuté par des mouvances et des recompositions des frontières de tous ordres (économiques, politiques, sociales, culturelles, juridiques...), par un nouveau nomadisme structurellement lié à l'intégration économique et, ceci impliquant cela, par un repositionnement de la question de la différence dans les rapports sociaux (M. Wieviorka).

L'ensemble de ces mutations ont ouvert l'horizon du nouveau siècle sur une complexité dont la régulation ne peut plus se contenter de politiques-recettes traitant des symptômes mais ressort de plus en plus d'une « politique de civilisation » (E. Morin). La beauté-même de la formule cependant ne fait que souligner plus encore le décalage avec une réalité dominée souvent par des visions à court terme... En un mot, l'héritage mal soldé d'une délégitimation de l'immigration, si ce n'est sous sa forme industriellement instrumentalisée, avoisine un nouveau paradigme civilisationnel centré

sur la mobilité, la circulation et les réseaux transfrontaliers.

6 - La revue *Ecarts d'identité* est née dans ce contexte et s'est donnée comme perspective non pas de défendre une vision identitaire contre une autre, mais de porter une interrogation critique au sein même des tensions, dans la transversalité des écarts-mêmes qui travaillent toute identité (sociale, ethnique, personnelle, religieuse, nationale...). Dans ce sens, *Ecarts d'identité* s'est inscrite dans la perspective universaliste qui n'est pas une simple universalisation d'un particularisme quel qu'il soit mais qui est tendanciellement l'universalisme d'une égale liberté des individus et d'une égale dignité des expériences à partager, en même temps que d'une égale critique de tout ce qui peut aliéner les individualités et les collectivités humaines. *Ecarts d'identité* dans ce sens est l'autre nom des dépassements historiques et des déterritorialisations nécessaires à la construction d'une communauté de destin de sujets-citoyens –acteurs socio-politiques non mineurs dans la cité. Tache interminable, elle est au cœur de ce qui fait relever la citoyenneté autant d'une politique de la liberté et de l'égalité des droits civiques et sociaux, d'une éthique de la dignité et de la reconnaissance que d'une esthétique ou d'un art de vivre ensemble sans cesse à réinventer.

7 - A cette tache *Ecarts d'identité* s'est consacrée avec la volonté d'être un espace dialogique entre l'expérience et l'éclairage à distance, entre l'action et la réflexion, entre le local et le global. Aventure associative, elle s'est enrichie durant ces dix années des écarts de sensibilité de compagnons fidèles venus de divers horizons : du monde de la recherche, du monde professionnel, du monde associatif et de l'expression de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se reconnaissent dans cette quête, de l'appui et des encouragements de ses lecteurs surtout ainsi que du soutien des institutions qui ont accompagné cette aventure avec intelligence : le FASILD, le CNL, la Ville de Grenoble et, à partir de ce numéro même, France-Télécom. D'autres, à leur manière, nous ont offert le « coup de main », le conseil pertinent qui ont contribué à faire d'une aventure, d'une conviction, un projet, une action rencontrant ses objectifs. Ent' revues en est et bien d'autres encore ... A tous, ce numéro d'anniversaire se veut une dédicace, une modeste offrande à leur confiance et à leur reconnaissance.

8 – Dix ans passées, dix ans de rendez-vous à venir !... Parce que s'il n'y a pas de « fin de l'histoire », il n'y a pas de fin d'identité non plus ni des écarts d'identité qui sont le fruit de cette histoire. Il y a par contre bel et bien un vacillement de nos certitudes. Nos identités se

déplacent et nous déplacent, se complexifient, se croisent dans un monde dont tous les « territoires » sont en dérive. Elles se heurtent également, dérangent, bousculent nos assurances, nous obligent à les redéfinir dans une tension toujours opérante entre nos singularités, subjectives et collectives, et la nécessité et la responsabilité de recréer sans cesse du monde commun. De nouveaux paradigmes nous défient déjà (séisme des « frontières », mobilités grandissantes...) mais aussi des écueils qui n'ont de nouveau que leur ampleur (discriminations, inégalités locales et globales, désespérances en acte...). Les deux invitent à redéfinir les cadres politiques, juridiques, institutionnels... pour de nouvelles formes de citoyenneté. Dans le champ restreint qui est le nôtre –immigration et interculturalité- c'est à continuer à déconstruire, à faire dialoguer et débattre des lignes de tensions que nous invitons. Forts de dix années d'expérience et d'un capital de réseaux dont le réseau propre aux revues (Association des Revues Plurielles), qui se donnent pour objet de « réfléchir » la réalité plurielle et interculturelle de nos sociétés, nous continuerons donc à vous donner rendez-vous.

9 – Pour fêter ces dix ans et ouvrir en même temps sur l'avenir, nous avons conçu ce numéro comme, à la fois, un hommage et une annonce. Un hommage aux lecteurs et aux collaborateurs fidèles sous la forme de rappels, de fragments de textes déjà publiés. Exercice forcément infidèle car arbitrairement sélectif, mais l'idée éditoriale est de rendre cet hommage, par le biais de quelques uns, à tous. Une annonce également des chantiers que nous escomptons explorer dans l'avenir et qui sont suggérés ici par trois contributions inédites de M. Wieviorka, J. Roman et A. Begag. Elle annoncent moins des thématiques que des lignes de tensions là encore qui appellent un travail dans la durée : les discriminations qui continuent à faire frein à l'exercice de la citoyenneté sociale et politique des « minorités » issues de l'immigration ; les « temporalités » des immigrations, c'est-à-dire les inscriptions légitimant les différentes migrations, anciennes et nouvelles, dans le paysage de la France et de l'Europe, en fonction de leurs contextes, dynamiques et profils propres. Enfin, le plein droit de cité, encore et toujours, des uns et des autres dans ces contrées. En un mot, nous persistons à contribuer, avec le limon de nos écarts d'identité, à construire plus de ponts et moins de murs.

10 - Durant ces années écoulées, nous avons essayé aussi bien d'interroger le prisme de l'immigration sous différentes facettes que d'écouter les questions que se pose humblement l'immigré. D'où le titre de ce numéro-anniversaire. Pussions-nous, par une exigence plus accrue, apporter à ces questions quelques réponses dans les années qui viennent. ■